

# Sélections : Pierre Maudet

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **46 (2019)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Pierre Maudet



Son rêve était de devenir conseiller fédéral, mais il risque désormais de se retrouver sans mandat. Il n'y a pas loin du Capitole à la roche tarpéienne et la maxime sied à l'ancien homme fort du Conseil d'Etat, Pierre Maudet, qui a dû abandonner l'essentiel de ses responsabilités suite au déclenchement de l'affaire Abu Dhabi. En cause, un voyage luxueux en 2015, payé au magistrat, à sa famille et son chef de cabinet par le prince héritier émirati Mohammed ben Zayed Al Nahyane. Le déplacement avait été présenté par l'élu comme ayant été offert par un ami. Mensonges, aveux, excuses, et nouvelles révélations sur un système de financement politique nébuleux se suivent à un rythme soutenu. Quant au PLR, il est sous pression à un an des élections fédérales, sur fond de rivalités entre libéraux et radicaux. Pierre Maudet s'accroche, bien qu'il s'achemine vers un procès pour acceptation d'un avantage, suite à une enquête ouverte en 2017. Comment ce surdoué de la communication, droit dans ses bottes de capitaine, réélu au premier tour en 2018, a-t-il pu commettre de telles bourdes? La thèse qui domine emprunte à la tragédie grecque, celle de l'hubris, cette supériorité insolente parmi les hommes qui doit entraîner une punition cruelle de la part des dieux.

STÉPHANE HERZOG

### Genève arrête son système de vote électronique

Le canton de Genève a annoncé qu'il mettrait fin à son projet de vote électronique d'ici février 2020 au plus tard. L'annonce surprenante est un revers, car le canton de Genève a été considéré comme un pionnier du vote électronique pendant 15 ans. Le gouvernement genevois ne justifie pas le retrait par des raisons de sécurité, mais avance uniquement des considérations financières. Le retrait de Genève est décisif car d'autres cantons font également confiance au système genevois. On ne sait pas encore comment ces cantons réagiront à moyen terme au retrait de Genève. Il est toutefois clair que les cantons de Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Lucerne et Genève continueront à être autorisés à procéder à des essais avec le système de vote électronique. Le Conseil fédéral vient de renouveler l'autorisation de base à cet effet. (MUL)

### Le Conseil fédéral présente l'accord-cadre

Début décembre, le Conseil fédéral a publié le projet très attendu de l'accord-cadre avec l'Union européenne (UE). L'accord vise à déterminer dans quels domaines et dans quelle mesure le droit suisse doit être adapté à l'avenir au droit communautaire européen qui est en constante évolution. Toutefois, la publication du projet de contrat n'apporte qu'une clarification partielle. Le Conseil fédéral lui-même ne dit ni oui ni non au projet présenté. Il entame maintenant une procédure de consultation et souhaite ensuite vérifier s'il est nécessaire de chercher à poursuivre encore une fois les discussions avec l'UE. (MUL)

### La Muba de Bâle touche à sa fin

La Muba, la foire de la consommation de Bâle, va disparaître après plus de 100 ans d'existence: elle se tiendra pour la dernière fois du 8 au 17 février 2019. La foire publique, qui a eu lieu pour la première fois en 1916 et qui a attiré plus d'un million de visiteurs au cours de ses meilleures années, représente une tendance générale. La succursale zurichoise de Muba, la Züspsa, s'est tenue pour la dernière fois en 2018, tout comme le Comptoir Suisse à Lausanne. Les deux salons agricoles Olma (Saint-Gall) et BEA (Berne) sont également au programme. (MUL)

### Quand les avalanches marquent la culture

L'Unesco a inscrit sur la «Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité» le savoir séculaire sur la manière de faire face au danger des avalanches. La candidature a été présentée conjointement par la Suisse et l'Autriche. Selon l'Unesco, dans les deux pays alpins, la protection contre les avalanches a conduit à une nouvelle approche collective des risques et à l'adoption de nouvelles stratégies. Cette approche comprend la formation des chiens de recherche, l'analyse de la neige, la documentation sur les avalanches, les structures de protection et la formation des guides de montagne. (MUL)